



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Roulet, E. (1973). Chronique de la CILA. *Bulletin CILA*, 17, 5-6.

<https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.1973.0100>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Eddy Roulet, 1973

Chronique de la CILA

Troublés par diverses observations critiques sur l'utilité et l'efficacité du laboratoire de langues qui avaient été émises lors de cours CILA ou publiées dans ce BULLETIN¹, des autorités scolaires et des enseignants ont demandé à la CILA de préciser sa position. Lors de sa dernière séance, qui s'est tenue le 5 février à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de St-Gall, la CILA a débattu de ce problème et défini sa position en ces termes:

- 1) La CILA s'est, dès sa fondation, donné comme objectif principal de contribuer au renouvellement de l'enseignement des langues en Suisse, en se fondant sur les données de la linguistique, de la psycholinguistique et de la pédagogie.
- 2) Le laboratoire de langues est un instrument parmi d'autres (magnétophone de classe, magnétoscope, etc.) de cette réforme, bien que, du fait sans doute de son coût et de sa technicité, elle se soit souvent cristallisée en lui. Considérant que le laboratoire ne peut être utile que dans de bonnes conditions d'emploi, la CILA organise régulièrement des cours de formation et de perfectionnement destinés aux futurs utilisateurs de laboratoires de langues et procède à des expertises de matériel pédagogique afin de préparer la meilleure utilisation possible des laboratoires de langues dans les écoles suisses.
- 3) Si le laboratoire de langues est un instrument parmi d'autres du renouvellement de l'enseignement des langues, il faut admettre que les principes linguistiques, pédagogiques et méthodologiques de ce renouvellement (choix, mode de présentation, etc. de la matière à enseigner) ont un domaine d'application plus vaste que le laboratoire de langues. C'est pourquoi nous pensons que des maîtres de langues qui ont suivi un cours CILA avec intérêt peuvent, grâce à l'acquis du cours, contribuer de manière importante au renouvellement de l'enseignement des langues dans leur école, même sans laboratoire de langues.
- 4) En outre, la CILA estime que l'introduction du laboratoire de langues dans une école ne peut porter ses fruits que si elle est inscrite dans un renouvellement complet de la pédagogie de la langue seconde, incluant l'enseignement du vocabulaire, de la compréhension et de l'expression écrites. C'est pourquoi les cours CILA ne sont pas de simples initiations à l'emploi du laboratoire

¹ cf. E. Roulet: *Où en est-on après dix ans d'enseignement au laboratoire en Suisse?*, BULLETIN CILA 14, 1971, 79-89.

de langues, mais, dans la mesure du possible, abordent le problème du renouvellement de l'enseignement des langues dans une perspective plus large.

- 5) La CILA estime que le laboratoire de langues est utile seulement si les conditions suivantes sont remplies:
- formation adéquate du personnel enseignant;
 - utilisation d'un matériel pédagogique approprié;
 - choix judicieux du public et du niveau d'enseignement;
 - intégration du laboratoire dans un effort global de rénovation de l'enseignement de la langue étrangère.
- 6) En revanche, elle doute de l'efficacité de l'emploi d'exercices structuraux essentiellement mécaniques. Les expériences conduites en Suisse depuis une douzaine d'années et aux Etats-Unis depuis plus de vingt-cinq ans avec des laboratoires de langues ont révélé que ceux-ci, utilisés de cette manière-là, ne produisaient pas tous les effets escomptés. Il paraît honnête et sage aux membres de la CILA de ne pas dissimuler aux autorités et aux maîtres de langues certaines de leurs critiques ou de leurs hésitations. Celles-ci ne peuvent d'ailleurs qu'encourager chercheurs et pédagogues à perfectionner l'emploi de cet instrument ou à en expérimenter d'autres (magnétophone de classe, magnétoscope, etc.).
- 7) En conclusion, la CILA pense qu'il faut éviter de cristalliser les opinions et de centrer la formation des maîtres de langues sur un appareil, le laboratoire de langues, qui n'est qu'un instrument d'une réforme plus vaste et en partie indépendante de celui-ci. La CILA continuera à organiser des cours de formation et de perfectionnement qui pourraient porter le titre plus précis de *cours de formation à l'enseignement des langues étrangères à l'aide d'un laboratoire de langues* où elle présentera, de la manière la plus honnête possible, les possibilités d'emploi et les limites de cet instrument.

Université de Neuchâtel
Chaire de linguistique générale
CH 2000 Neuchâtel

E. Roulet